

# 4<sup>E</sup> ÉDITION

# PROCÈS ADMINISTRATIF FICTIF

Organisé dans le cadre du cours magistral de contentieux administratif (Licence 3) de M. Desprairies et des travaux dirigés de Me Lutringer et Me Thomas, avocates au cabinet ACG Avocats.

CE PROCÈS «JOUÉ» PAR LES ÉTUDIANTS EST SUIVI D'UNE CONFÉRENCE SUR LES MÉTIERS DE DROIT PUBLIC AVEC LA PARTICIPATION :

#### À REIMS DE :

- M. Olivier Nizet, *Vice-président du Tribunal administratif de Châlons-en-Champagne, président de chambre.*
- M. Olivier Didriche, *Directeur de la mission des affaires juridiques de la communauté urbaine du Grand Reims et de la ville de Reims et maître de conférences associé en droit public à l'université de Reims Champagne-Ardenne.*
- M. Eloi Luraschi, *Chef de service urbanisme, logement, habitat et affaires juridiques de la Communauté de communes de la Moivre à la Coole.*

#### À TROYES DE :

- M. Antoine Deschamps, *Vice-président du Tribunal administratif de Châlons-en-Champagne, président de chambre.*
- M. Mathieu Orsi, *Secrétaire général de la préfecture de l'Aube, sous-préfet de l'arrondissement de Troyes.*
- M. Clément Dabert, *Directeur des affaires juridiques de la ville de Troyes et de la communauté d'agglomération Troyes Champagne Métropole.*
- Mme Aurore Julien, *Responsable affaires juridiques et gouvernance du Syndicat départemental des eaux de l'Aube (SDDEA).*



**Campus Croix-Rouge, Reims**  
**Le jeudi 4 avril 2024**  
de 9h à 12h Amphithéâtre 10

**Campus des Comtes de Champagne, Troyes**  
**Le vendredi 5 avril 2024**  
de 15h à 18h Amphithéâtre 1

## ENTRÉE LIBRE



Tribunal Administratif  
de CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

